



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-105226>

Département(s) de publication : **37**

Annonce n° **24-105226**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Tours métropole Val de Loire

Correspondant : le Président, Président

Adresse : 60 Avenue Marcel Dassault, 37200 TOURS

Coordonnées :

Téléphone : 0247801111

Courriel : commandepublique@tours-metropole.fr

Adresse internet : <https://tours-metropole.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://tours-metropole.achatpublic.com>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Assurance dommages ouvrage et ses garanties complémentaires - Construction d'un équipement sportif à Parçay-Meslay

Lieu d'exécution : Territoire de Tours Métropole Val de Loire, 37210 Parçay-meslay

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Le marché répond au besoin d'établir une couverture d'assurance dommages ouvrages, avec des garanties complémentaires, pour la construction d'un équipement sportif à Parçay-Meslay. L'assurance s'applique à l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de l'opération. Les caractéristiques de la construction sont détaillées dans un dossier technique joint au dossier de consultation des entreprises. L'exécution des prestations débute à compter de la notification du marché au titulaire. Le marché s'achève à l'expiration de la garantie, dix ans après la réception des ouvrages assurés

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités encadrant la transmission des demandes de paiement et la rémunération des prestations sont précisées dans les pièces du marché. Le paiement des prestations est réalisé dans le respect du délai global de paiement applicable au pouvoir adjudicateur

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/10/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24 DO Equip.sport

Renseignements complémentaires : Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://tours-metropole.achatpublic.com> Code NUTS : FRB04 Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Modalités d'ouverture des offres : Date: 21 oct. 2024 Lieu : Tours Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : OUI Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Orléans, 28, rue

de la Bretonnerie 45057 OrléansCedex 1 Tél : 0238775900 Fax : 0238538516Mel : greffe.ta-orleans@juradm.fr Web : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le critère 2 "valeur technique" est décomposé en sous-critères selon les modalités présentées à l'article 7.2 du règlement de consultation. La consultation n'est pas allotie. L'intégralité des documents se trouve sur le profil acheteur AchatPublic. Veuillez prendre les diligences nécessaires pour déposer votre pli avant la date limite de remise des offres fixée

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Tours métropole Val de Loire

Adresse :60 Avenue Marcel Dassault, 37200 TOURS

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/09/2024